

## AVIS DU CMF

### Offre Publique de Retrait -OPR-

### **Avis d'ouverture d'une Offre Publique de Retrait sur les actions de la Société « AMEN LEASE »**

Par décision n° 15 du 22 août 2005, le Conseil du Marché Financier a déclaré la recevabilité de cette opération. Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

Il est porté à la connaissance du public, des actionnaires de la société « AMEN LEASE » et des intermédiaires en bourse que AMEN BANK agissant de concert avec des personnes physiques et morales du groupe AMEN détenant ensemble 86,15% du capital de la société « AMEN LEASE », qui se propose d'apporter la totalité des actifs de ladite société à la société « TUNISIE LEASING » dans le cadre du projet de fusion annoncé, lance une Offre Publique de Retrait - OPR- visant l'acquisition des titres que le groupe AMEN ne détient pas dans le capital de la société « AMEN LEASE » et ce, dans le cadre de l'article 175 du Règlement Général de la Bourse.

#### **I - INFORMATIONS GENERALES :**

##### **1. Présentation de la société :**

- **Date de constitution** : 22 décembre 1993.

- **Objet social** : La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing et de location portant notamment sur les biens mobiliers et immobiliers à usage industriel, commercial, agricole ou touristique et d'une façon générale, effectuer toutes opérations de leasing et de location sous toutes ses formes. Elle peut également effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ainsi que toutes opérations annexes ou connexes pouvant présenter de l'utilité pour la société, favoriser ou développer ses intérêts .

Ces opérations pourront être traitées soit en Tunisie, soit en tous pays étrangers.

- **Capital social** : 10 000 000 dinars, réparti en 1 000000 actions de nominal 10 dinars chacune.

##### **2. Structure du capital au 11 août 2005 :**

Actionnaire	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
<b>Groupe Initiateur</b>	<b>861 547</b>	<b>86,15</b>	<b>861 547</b>	<b>86,15</b>
AMEN BANK	276 112	27,61	276 112	27,61
AMEN PROJECT SICAF	281 447	28,15	281 447	28,15
PARENIN	111 000	11,10	111 000	11,10
COMAR	90 203	9,02	90 203	9,02
TUNISYS	66 400	6,64	66 400	6,64
HAYETT	13 484	1,35	13 484	1,35
PGI	11 150	1,11	11 150	1,11
SICOF	3 060	0,31	3 060	0,31
COMAR Investissement SICAF	1 611	0,16	1 611	0,16

AMEN INVEST	200	0,02	200	0,02
M. Rachid BEN YEDDER	5 000	0,50	5 000	0,50
M. Hakim BENYEDDER	940	0,09	940	0,09
M. Halim BEN YEDDER	940	0,09	940	0,09
<b>Autres ( 107 actionnaires)</b>	<b>138 453</b>	<b>13,85</b>	<b>138 453</b>	<b>13,85</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 000 000</b>	<b>100,00</b>	<b>1 000 000</b>	<b>100,00</b>

### 3. Composition actuelle du conseil d'administration:

Administrateurs	Qualité	Mandat	Représentant permanent
M.Béchir AKKARI	Président	2005	-
La société de Participation, de Gestion et d'Investissement -PGI-	Administrateur	2003-2005	M. Rachid BEN YEDDER
AMEN BANK	Administrateur	2003-2005	M. Férid ZAOUALI
AMEN PROJECT SICAF	Administrateur	2003-2005	M.Mahmoud BABBOU
La Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances -COMAR-	Administrateur	2003-2005	M. Ismail KHELIL
La société Parc d'Engins Industriels et Agricoles -PARENIN-	Administrateur	2003-2005	M. Abdellatif JERIJENI
Tunisie Systèmes - TUNISYS-	Administrateur	2003-2005	M. Mohamed Naceur CHEMAM
La Société Immobilière Commerciale et Financière -SICOF-	Administrateur	2003-2005	M.Karim BEN YEDDER
M.Béchir TAMARZISTE	Administrateur	2003-2005	-
M. Khaled HADDAD	Administrateur	2003-2005	-
M.Khaled BEDOUI	Administrateur	2003-2005	-

### 4. Comportement boursier :

Le comportement boursier de l'action « AMEN LEASE » depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 s'établit comme suit:

Séance	Cours en dinars	Volume traité	Capitaux échangés en dinars	Intermédiaire vendeur	Intermédiaire acheteur
26/01/2005	8,990	200	1798,000	Amen Invest	Amen Invest
07/03/2005	8,000	25	200,000	BNAC	BEST Invest
08/03/2005	8,000	146	1168,000	Amen Invest	BEST Invest
18/03/2005	7,760	50	388,000	COF CAP	BEST Invest
22/03/2005	7,760	5	38,800	Amen Invest	Amen Invest
08/04/2005	6,970	125	871,250	U.B	Amen Invest
25/04/2005	6,750	100	675,000	COF CAP	T.VAL
02/05/2005	6,750	100	675,000	U.B	T.VAL
04/05/2005	6,950	5	34,750	T.VAL	T.VAL
05/05/2005	7,150	5	35,750	T.VAL	T.VAL
09/05/2005	7,220	25	180,500	T.VAL	SOFIGES
10/05/2005	7,360	15	110,400	T.VAL	SOFIGES

22/07/2005	5,780	40	231,200	SOFIGES	BEST Invest
03/08/2005	5,780	100	578,000	T.VAL	T.VAL
03/08/2005	5,780	25	145,000	SIFIB-BH	T.VAL

## II - CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

### 1. Présentation de l'initiateur :

Il s'agit de AMEN BANK agissant de concert avec des personnes physiques et morales du groupe AMEN et détenant ensemble 861 547 actions sur les 1 000000 actions composant le capital social de la société « AMEN LEASE » (soit **86,15%** du capital et des droits de vote).

### 2. Motifs et intentions de l'initiateur :

AMEN BANK agissant de concert avec des personnes physiques et morales du groupe AMEN qui se propose d'apporter la totalité des actifs de la société « AMEN LEASE » à la société « TUNISIE LEASING » dans le cadre du projet de fusion annoncé, lance une Offre Publique de Retrait - OPR- visant l'acquisition des titres que le groupe AMEN ne détient pas dans le capital de la société « AMEN LEASE » et ce, dans le cadre de l'article 175 du Règlement Général de la Bourse.

Cette OPR rentre dans le cadre du programme de fusion qui a commencé par la décision du conseil d'administration de AMEN LEASE d'arrêter tout financement et de concentrer son activité sur le recouvrement des créances courantes et contentieuses.

### 3. Intermédiaire en bourse chargé de l'opération :

AMEN INVEST, intermédiaire en bourse, sis au 150, Avenue de la Liberté - 1002 Tunis, est chargé de la réalisation de l'opération.

### 4. Nombre de titres visés par l'offre :

**138 453** actions représentant **13,85%** du capital de la société.

### 5. Prix de l'offre :

**D. 7,230** l'action de nominal D. 10 .

### 6. Période de validité de l'offre :

L'OPR est ouverte du jeudi **25 août 2005** au vendredi **16 septembre 2005** inclus.

### 7. Engagement des initiateurs de l'offre :

Le groupe initiateur s'engage pendant la période de validité de l'offre à acquérir la totalité des titres de la société « AMEN LEASE » qui seront offerts sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

### 8. Transmission des ordres :

Les actionnaires désirant répondre à cette OPR peuvent présenter leurs ordres à l'intermédiaire en bourse de leur choix, durant la période de validité de l'offre.

### 9. Résultat de l'Offre :

A l'expiration du délai de validité de l'offre, le résultat de l'OPR fera l'objet d'un avis qui paraîtra au Bulletin Officiel de la BVMT.

A l'issue de l'OPR et quel que soit son résultat, la radiation de la cote de l'ensemble des titres de capital de la société « AMEN LEASE » sera prononcée. Toutefois, ladite société étant émettrice d'emprunts obligataires par appel public à l'épargne non encore remboursés, ne sera pas déclassée de la catégorie des sociétés faisant appel public à l'épargne et ce, en vertu de l'article 1<sup>er</sup> de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994.